

Regroupement des Comités logements et des associations de locataires du Québec (RCLALQ)

Résolution adoptée à l'assemblée générale du 17 janvier 2019

Considérant que les stages non-rémunérés avant, pendant et après les études, ne font qu'augmenter dans les différents milieux et servent souvent à remplacer des emplois rémunérés, parfois syndiqués;

Considérant que les stagiaires non-rémunérés se concentrent majoritairement dans des domaines traditionnellement féminins ou ayant une forte présence de personnes racisées et immigrantes; 15

Considérant que les stages non-rémunérés appartiennent majoritairement au domaine vaste qu'est le care, soit un domaine où le travail effectué par les travailleur.se.s et les stagiaires est dévalorisé, sous-payé ou gratuit;

Considérant que les personnes effectuant des stages non-rémunérés ne sont pas protégées par les Lois sur les normes de travail;

Considérant que les compressions budgétaires et le sous-financement du milieu communautaire et public affectent gravement les conditions de travail des travailleur.se.s ainsi que des stagiaires non-rémunérés.es;

Considérant que dans une perspective de justice sociale, le sous-financement des organismes communautaires ne doit pas être compensé par le travail gratuit des stagiaires;

Considérant que les stagiaires luttent présentement pour l'obtention d'un statut de travailleur-euse afin d'être rémunérés.es et avoir des conditions de travail justes;

Considérant que la campagne pour la rémunération de tous les stages adressent ses revendications au gouvernement et s'inscrit dans la campagne pour un réinvestissement massif dans le communautaire, la santé, l'éducation, les services sociaux et la culture;

Que le RCLALQ prenne position en faveur de la rémunération de tous les stages et ce, à tous les niveaux d'études, et qu'il signe la déclaration commune en ce sens disponible à <http://www.globalinternsday.org/fr/la-declaration/>.

Que cette revendication s'inscrive dans la campagne pour un réinvestissement public massif dans le communautaire, la santé, l'éducation et les services sociaux.

Que le RCLALQ s'engage à respecter les grèves des stagiaires, à prendre position publiquement, et qu'il invite ses membres à faire de même